

nord

Légende

Zonage règlementaire:

Zone rouge (en zone urbaine ou zone non-urbaine):

- R0 Zone à risque trés fort
- R1 Zone à risque fort

Zone bleue:

- B0 Zone à risque moyen ou modéré } en zone non-urbaine

Définition des côtes de référence:

Profil 45 (Z réf.477.10)

Profil 45: n° du profil en travers
Z réf 477.10 : Côte de référence en m N.G.f.

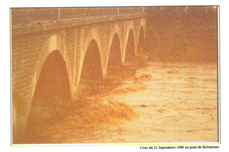
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

Commune de St MAURICE DE LIGNON

(Secteur de Pont de Lignon)

P.P.R.I.

Plan de prévention du risque inondation



Crue du 21 Septembre 1980 au pont de Retournac

3.2 Plan de zonage règlementaire et de définition des côtes de référence (échelle: 1/2000)

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du:

05 Septembre 2001

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
13, Rue des Moulins
B.P. 350
43012 LE PUY EN VELAY cedex
Tél. 04 .71.05.84.05